



Niederanven, le 16 JUIL. 2024

AVIS AU PUBLIC

Le rôle de répartition des lots de chasse nr 415, 436, 437, 456, 457 et 473 pour l'année 2024/2025 de l'Administration de la Nature et Forêts, service de la nature, sont déposés pour inspection au secrétariat communal de la Commune de Niederanven pendant la période du

17.07.2024 jusqu'au 31.07.2024 inclus,

conformément aux dispositions découlant de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse.

Le bourgmestre,

Fréd TERNES



Pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,

Laurent SCHLAMMÈS